

SEANCE	23 octobre 2009 CG-2-2363 - 2370
Direction Générale du Développement	Direction des Routes et des Transports

APPROBATION DE PROJETS D'AMENAGEMENT ROUTIER

Approbation de projets d'aménagements routiers DR 113 (traversée de Chambourcy) liés à la création d'un hôpital et d'un pôle économique, autorisation de lancer l'enquête publique

OBJET :

Les études de trafic prospectives réalisées ont montré que les projets d'hôpital et de pôle économique nécessitent des aménagements, en plus de ceux réalisés par le Conseil général sur la RD113 :

- mise à 2 voies du Vieux Chemin de Mantes sens Est-Ouest
- mise à 2 voies de la RD 113 dans la traversée de Chambourcy sens Ouest-Est

Le Conseil général des Yvelines s'est engagé à mettre en place les financements et les moyens nécessaires afin de réaliser les travaux d'aménagement de la RD 113, hors accotements, dans la traversée de Chambourcy. La totalité du Vieux Chemin de Mantes sera rétrocédé par la commune de Chambourcy au Département, après réaménagement de la RD 113 à 2 voies.

Cet aménagement poursuit **l'effort de requalification et d'amélioration des circulations** engagé sur l'axe RD 113/RN 13 entre Orgeval et Saint-Germain-en-Laye. Les objectifs du projet sont :

- a) de réaliser les aménagements de voiries de la RD 113 et du Vieux Chemin de Mantes nécessaires à l'implantation de l'hôpital et du pôle économique **afin de ne pas aggraver les conditions de circulation** sur la RD 113,
- b) **d'améliorer la sécurité et la circulation** dans la traversée de Chambourcy.

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RD 113

- **sous-maîtrise d'ouvrage départementale** : aménagement à 2 voies de la RD 113 dans la traversée de Chambourcy sens O/E de fil d'eau à fil d'eau.
- **Sous-maîtrise d'ouvrage communale** : création de trottoirs, d'une piste cyclable bidirectionnelle au Sud de la RD 113, de places de stationnement et d'aires de déchargement, traitement paysager des espaces végétalisés.

FINANCEMENT :

- **1 900 000 €** pour le Département (chaussées de fil d'eau à fil d'eau)
- **1 000 000 €** pour la commune de Chambourcy (accotements)

Aménagement des accès au centre commercial Carrefour RD 113 sur le territoire des communes de Chambourcy et Aigremont. Approbation définitive après enquêtes publiques conjointes et déclaration de projet

OBJET:

Aménagements routiers de la RD 113 liés à l'extension du centre commercial Carrefour à Chambourcy (création de plus de **5 500 m²** de surface de vente et augmentation de la capacité de parkings de **1 000 places**).

A noter : sont pris en compte les divers cheminements piétons, les traversées « sauvages » de la RD 113, la continuité des circulations cycles (piste bidirectionnelle maintenue entre les deux giratoires côté sud de la RD 113), les transports en commun dans le cadre du projet hôpital/pôle économique pour lequel une nouvelle gare routière est prévue.

L'ensemble des aménagements prévu sur la RD 113 contribuera à une meilleure circulation des transports en commun actuels.

FINANCEMENT: le montant global de ce projet d'aménagement de la RD 113, pour favoriser l'accès au centre commercial, est estimé à **5 985 000 € TTC** (valeur 2007 tirée de l'estimation de la convention tripartite).